

## Lettre d'information n°22 du 21/06/2024

### FRUITS ET LEGUMES

#### **IRRIGUER SES VERGERS DEMAIN**

De quel volume d'eau disposera-t-on dans 15 ans ? Comment concilier ressource et besoin ? La Chambre d'Agriculture vous invite à comprendre votre sol pour adapter l'irrigation des vergers : ateliers, observations, méthodes et outils de pilotage.

Le **Lundi 24 juin 2024 de 14h à 17h, au GAEC de Labarthe à Moissac**

**Intervenants** : JF. Larrieu, E. Etienne, J. Belleville, A. Soleau (CA82).

Plus d'info : [ici](#)



Contact :

**JF. LARRIEU – CA82  
06 72 83 07 16**

#### **DIVERSIFICATION ARBORICULTURE ET RAISIN DE TABLE EN AB**

La Chambre d'Agriculture vous convie à la visite d'un atelier de raisin de table bio en plein champ et sous serre (essais de plusieurs variétés, conduite technique, commercialisation en vente directe, mise en place d'un verger avec de nouvelles espèces...)

Le **Mercredi 26 juin 2024 de 9h30 à 16h30, rdv Chez Jérémy Andrieu, La Bourdette à Grépiac (31)**

Plus d'infos : [ici](#)



Contact :

**JF. LARRIEU – CA82  
06 72 83 07 16**

# Calamités et ISN

---

## Pertes de fond pour l'asphyxie, ISN pour la grêle et l'éclatement

Depuis la réforme des calamités agricoles, les pertes de récolte peuvent aujourd'hui être indemnisées pour les non assurés au travers de l'indemnité de solidarité nationale (ISN). Mais les conditions d'accès et les taux d'indemnisations vont en décroissant. Les pertes de fond restent du domaine des calamités agricoles. Cette année pour le 82, des dossiers sont ouverts avec la DDT pour les pertes de récolte liées à l'éclatement et à la grêle et pour les pertes de liées à l'asphyxie racinaire.

### Pertes de récolte :

Les calamités n'existant plus pour les pertes de récolte, l'ISN a été mis en place de façon transitoire pour les agriculteurs qui ne sont pas encore assurés. Pour être éligible, il faut pouvoir justifier de **30% de pertes de chiffre d'affaire** sur l'espèce touchée. Le calcul de la perte se réalise sur le même principe que pour les producteurs assurés, à savoir sur une moyenne des rendements des 3 dernières années de l'espèce sur chaque exploitation, ou une moyenne de 5 ans en ôtant la meilleur et la moins bonne.

Actuellement, ces dossiers sont en cours de traitement par la DDT pour les problématiques de grêle mais aussi d'éclatement (cerise et nectarine pour le moment) qui n'était pas éligible avant dans l'ancien régime des calamités.

### Pertes de fond :

Les pertes de fond restent dans le champ des calamités. Cette année un dossier a été ouvert pour les mortalités d'arbres liées à l'asphyxie racinaire du fait des pluies excessives depuis cet automne. Pour ces dossiers-là, une expertise individuelle sera nécessaire pour valider le comptage des arbres touchés. Mais la procédure devrait avancer à la fin de l'été pour s'assurer que tous les arbres potentiellement touchés soient bien visible. En effet, il est possible que certains arbres dépérissent lors des chaleurs estivales quand l'arbre sollicitera ses racines en période de forte évapo-transpiration. Pour les dossiers pertes de fond, il n'y a pas de minimum de pertes pour être éligibles.

Si vous pensez être concerné par l'une ou l'autre de ces pertes dans les critères des dispositifs décrits, renseignez-vous auprès de la DDT du 82 avant de réaliser des travaux d'arrachage des arbres pour les pertes de fond par exemple).



**Marie DORDOLO – CA82**  
**06 47 89 55 03**

# **Symposium prune**

---

## **Prunier, mais que fait la recherche ?**

Du 22 au 26 avril 2024, Avignon a accueilli un symposium international de recherche sur le prunier et l'abricotier. Des chercheurs d'une vingtaine de pays à travers le monde ont présenté leurs travaux sur ces 2 espèces au travers de 5 thématiques : la conduite, l'adaptation au climat, la gestion des bio-agresseurs, les procédés post-récolte et la création variétale. L'occasion (assez rare) d'avoir une vision assez exhaustive des thématiques sur lesquelles planchent nos chercheurs et ceux du monde entier sur la prune. Nous tentons ici de vous faire un bref résumé des sujets travaillés en recherche à l'heure actuelle (hors post-récolte) et des bénéfices attendus pour la production.

### **La prune produite sur tous les continents, mais avec des variétés assez similaires**

Pour rappel, c'est aujourd'hui la Chine qui est le 1er producteur de prune avec 50% de la production mondiale qui s'élève au total à environ 190 000 tonnes. L'Espagne, 1e pays producteur européen, arrive en 12e position, la France en 15e position. Le Chili est le premier exportateur, la Chine et la Russie sont les premiers importateurs.

Sur ce marché mondial de la prune, il est assez surprenant de constater pour autant que nous cultivons tous à peu près les mêmes variétés. Certains pays sont plus tournés vers la prune domestiques, d'autres vers la prune japonaise. En France d'ailleurs, le volume de japonaises produites est aujourd'hui supérieur à celui de la domestique. Mais sur ces 2 espèces de prunier, les interventions de tous les pays présents reprenaient finalement beaucoup des variétés que nous connaissons ici chez nous.

### **L'adaptation au changement climatique, une problématique commune à tous**

Cette thématique a été introduite par Davide Nery, de l'université d'Ancona en Italie. Les interrogations autour de l'impact du réchauffement climatique sur la productivité de nos arbres fruitiers sont nombreuses. Elles peuvent concerner la période estivale comme la période hivernale. En été, on connaît l'impact des fortes températures : coups de soleil sur les fruits, pénalisation de l'alimentation avec la sécheresse, arrêt de la photosynthèse autour de 35°C dans la biblio (observée même parfois des 33°C chez nous avec les dendromètres, l'arbre passe alors en respiration) avec fermeture des stomates, pénalisation de la mise en réserve ... Par ailleurs, on considère que l'arbre ne survit pas si la température du sol dépasse les 40°C (l'an dernier dans le

82, elle est montée jusqu'à 27.5°C sur un été qui n'a pas été très chaud très longtemps). En hiver de grosses interrogations concernent la non satisfaction des besoins en froid avec des chutes de bourgeons, des mauvaises nouaisons... Cette donnée est assez observée en abricotier mais moins en prunier, alors que les besoins en froid sont en moyenne supérieurs sur prunier japonais par rapport à l'abricotier.

Pour anticiper l'adaptation de la conduite des vergers à ce réchauffement, les besoins en froid sont désormais pris en compte dans la création variétale, des modèles pour suivre leur satisfaction sont en cours d'élaboration en abricot (mais pas en prune), des porte-greffes moins exigeants en eau sont aussi travaillés en Afrique du Sud. En verger, des travaux sont aussi menés sur des filets de couleurs différentes pour intercepter certaines longueurs d'onde et diminuer la température. La couverture en panneaux photovoltaïques permet aussi d'intercepter du rayonnement et de réduire les pics de chaleur, même si l'impact sur la production n'est pas encore vérifié.

Enfin, il paraît indispensable de commencer à s'interroger sur les moyens permettant un développement racinaire le plus large possible pour une meilleure résistance à la sécheresse. Les formes de vergers plantés aujourd'hui chez nous en haute densité avec des arbres type mur fruitiers exposent beaucoup les fruits au soleil. Faudra-t-il revenir à des formes moins exposantes ? Les apports d'engrais au pied des arbres n'encouragent par ailleurs pas les racines à se développer les premières années de façon radiale et éloignée, elles restent souvent superficielles et sur de courtes distances. Des essais sur olivier en Italie ont montré qu'en creusant des fosses à 2m du tronc sur l'inter-rang pour enterrer du compost à 1m de profondeur, les racines étaient capables de trouver le chemin vers la ressource en à peine 1 mois.

### **La création variétale, une réponse à toutes les questions ?**

La thématique de la génétique recoupe à la fois des enjeux de performance agronomiques, d'adaptation au changement climatique et de résistance aux bio-agresseurs. Sur cette dernière question, le symposium confirme que l'objectif de réduction de l'usage des produits phytosanitaires est partagé à l'étranger aussi, mais surtout dans les pays européens. L'approfondissement de l'étude des ressources génétiques pourrait entre autre permettre de sélectionner des variétés résistantes ou tolérantes pour faciliter la lutte phytosanitaire en verger. Les résultats présentés sur ce thème au symposium ont concerné surtout l'abricotier où la recherche génétique est la plus active. Pour illustration, depuis les années 2000, on dénombre 35 nouvelles variétés de pruniers domestiques, 133 de pruniers japonais et 309 d'abricotier. Mais ce qui est travaillé aujourd'hui en abricotier peut aussi servir demain en prunier, notamment sur des bio-agresseurs communs aux deux espèces.

Véronique Decroocq de l'INRAE a par exemple présenté une synthèse de plus de 15 ans d'étude du génome de l'abricotier et de la recherche de sa zone d'origine. Ces travaux ont aujourd'hui conduit à identifier un 2e locus de résistance à la sharka pour le génome de l'abricotier. Une zone plus large du génome a aussi intéressé les chercheurs car elle semble rassembler plusieurs

résistances à d'autres bio-agresseurs. Des études pourraient avoir lieu dans les années à venir pour y rechercher une résistance à l'ECA qui serait alors très intéressante en prunier aussi.

Par ailleurs, il a aussi été découvert sur pêcher un gène de résistance au puceron vert qui permet à l'arbre de changer la composition de sa sève après la piqure d'essai du puceron pour la rendre alors répulsive pour celui-ci. Cette résistance est aujourd'hui déjà utilisée dans les nouvelles variétés de pêcher (ou de porte-greffe pour le moment) par le CEP innovation.

D'autres pays travaillent en prunier japonais sur l'identification de gènes interférant dans la qualité gustative des fruits (acidité notamment) ou dans les phénomènes d'auto-incompatibilité.

En conclusion, tous ces projets de recherche ont bien sûr des pas de temps très long là où nos besoins sont immédiats en verger. Mais on peut tout de même déjà voir des applications très concrètes qui sont encourageantes pour la prune dans les années à venir.



**Marie DORDOLO – CA82**  
**06 47 89 55 03**



**Chambre d'agriculture 82**

130 av. Marcel Unal  
82017 MONTAUBAN CEDEX

[accueil82@agri82.fr](mailto:accueil82@agri82.fr)

Tél. : 05 63 63 30 25

Fax : 05 63 66 14 07

[agri82.chambre-agriculture.fr](http://agri82.chambre-agriculture.fr)



UNION EUROPÉENNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**  
*Liberté Équité Progrès*

Action cofinancée par l'Union européenne avec le Fond Européen Agricole pour le Développement rural en Occitanie et par l'Etat au travers du CasDar. La responsabilité du Ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.



N° Agrément conseil indépendant :  
IF 01762